

M^e Franklin S. Gertler
t. 514.876.2236
fgertler@belangersauve.com

Le 3 juillet 2026

Par SDÉ et courriel

M^e Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4334-2026 – Énergir - Demande
d'approbation du plan d'approvisionnement
et de modification des Conditions de service
et Tarif d'Énergir à compter du 1^{er} octobre
2026 / **Le ROÉÉ ne déposera pas de DDR
no. 2** n/d 26806-14

Chère consœur,

Nous sommes les avocats du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ), dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

En réponse à la lettre procédurale de la Régie 18 juin dernier ([A-0020](#)), nous désirons vous informer que le ROÉÉ ne déposera pas de DDR no 2 dans le cadre du dossier R-4334-2026.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Franklin S. Gertler

FSG/si

c.c. : M^e Philip Thibodeau et M^e Marie Lemay-Lachance (Énergir)
Coordination ROÉÉ
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe